

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR BEDOUMA
ALAIN YODA MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE, A
LA CEREMONIE D'OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA
SIXIEME SESSION DE LA GRANDE COMMISSION MIXTE
DE COOPERATION BURKINA-TUNISIE**

-==--==--

08 et 09 février 2010

- *Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, Chef de la délégation de la République Tunisienne et Cher frère ;*
- *Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;*
- *Monsieur l'Ambassadeur de la République Tunisienne auprès du Burkina Faso ;*
- *Madame l'Ambassadeur du Burkina Faso auprès de la République Tunisienne;*
- *Mesdames et Messieurs les Experts ;*
- *Honorables invités ;*
- *Mesdames, Messieurs ;*

C'est avec une réelle satisfaction que le Burkina Faso abrite la sixième session de la Grande Commission Mixte de coopération avec la République Tunisienne, qui était tant attendue depuis cinq ans et que des contingences diverses nous avaient amené à différer à maintes reprises.

J'ai donc plaisir, au nom du Gouvernement du Burkina Faso, d'accueillir la délégation tunisienne ici à Ouagadougou dans le cadre de ces assises et à qui je souhaite la cordiale bienvenue.

Monsieur le Ministre,

La tenue effective de la sixième session de la Grande Commission Mixte de Coopération Burkina – Tunisie traduit sans aucun doute l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et nos deux peuples.

Etablies en 1964, aux lendemains de l'accession à l'indépendance des deux pays, ces relations se sont affirmées au fil du temps pour devenir ce bel exemple de coopération Sud-Sud, caractérisée notamment par l'amitié, le respect mutuel, le partage des valeurs communes, la solidarité et la fraternité.

La qualité exceptionnelle de ces relations est le reflet de la volonté de nos deux Chefs d'Etat, de faire de l'axe Tunis-Ouagadougou, un axe de développement solidaire. Cette volonté commune est bonifiée par la qualité des liens personnels que les deux Dirigeants ont su tisser entre eux et par le soin qu'ils mettent à les hisser au plus haut niveau.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les Experts,

Ainsi que vous le savez, la coopération bilatérale qui existe entre nos deux pays est matérialisée par la mise en place d'un cadre juridique, cadre de concertation et de dialogue, que constitue la Commission Mixte de Coopération.

Evidemment, la tenue de cette sixième session de ladite Commission Mixte de Coopération s'inscrit dans la dynamique de renforcement de nos relations.

A cet effet, les experts tunisiens et burkinabé sont appelés à évaluer la mise en œuvre des décisions et recommandations issues de la précédente session tenue à Tunis, les 14 et 15 avril 2003 et à dégager de nouvelles perspectives de coopération pour le bienum 2010- 2012.

Pour ce faire, ils devront se pencher sur un ordre du jour couvrant un large spectre de domaines de coopération allant de l'économie au commerce, en passant par les mines, l'énergie, l'agriculture, les transports, la Santé, les Infrastructures, le sport, la promotion sociale, la recherche scientifique et la formation professionnelle.

Dans ces divers secteurs, le Burkina Faso tire une légitime satisfaction des actions réalisées ou en cours d'exécution. En dépit de quelques retards enregistrés du fait de difficultés rencontrées dans leur concrétisation, une grande partie des projets et actions retenues lors de la précédente session ont connu un niveau de réalisation appréciable.

Il y a lieu de se réjouir tout particulièrement des résultats atteints dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle. A cet égard, la mise à notre disposition, par la République Tunisienne, de bourses d'étude a permis la formation, le recyclage et le perfectionnement de plusieurs dizaines de burkinabè, contribuant ainsi, de manière sensible, à accroître la masse de nos cadres compétents et à améliorer leur rendement.

C'est ici le lieu d'exprimer aux autorités tunisiennes toute la reconnaissance du Gouvernement du Burkina Faso pour le soutien constant qu'il lui apporte dans la mise en œuvre de sa politique de développement économique et social. Je saisis cette opportunité pour adresser au Gouvernement et au Peuple tunisiens les remerciements du Peuple Burkinabè pour le soutien apporté aux sinistrés des inondations

consécutives aux pluies diluviennes qui se sont abattues sur notre capitale le 1^{er} septembre 2009.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les Experts,

Je sais pas que la présente session ne suffira pas à appréhender toute la dimension du potentiel d'échanges et de coopération entre nos deux pays.

Aussi, serait-il indiqué, à la suite de cette rencontre, que des missions d'études, d'exploration et d'échanges soient initiées afin que les experts, les techniciens et les opérateurs économiques des deux pays puissent mutuellement s'imprégner des réalités et de l'expérience disponible dans chaque pays pour élargir davantage le champ de la coopération bilatérale.

En effet, le Burkina Faso demeure convaincu que l'intensification de ses relations d'amitié, de fraternité et de coopération avec la Tunisie contribuera au rapprochement et à la compréhension mutuelle entre nos deux peuples. Ce faisant elle permettra de renforcer la stabilité, la paix et la sécurité sur notre continent.

C'est dans cette conviction que nous continuerons à œuvrer, avec vous, sur le plan multilatéral, au sein des instances et fora internationaux auxquelles appartiennent nos deux pays, pour faire triompher des causes justes et lever les défis majeurs de notre temps.

J'invite donc instamment nos experts à ne ménager aucun effort afin de soumettre à notre considération des conclusions à la hauteur de nos attentes et de nos aspirations.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les Experts,

Mesdames, Messieurs,

Pour terminer, je voudrais, une fois de plus, souhaiter à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la République Tunisienne et à la délégation qui l'accompagne un bon séjour au Burkina Faso et leur renouveler l'expression de notre constante amitié.

En souhaitant plein succès à nos retrouvailles, je déclare ouverts les travaux de la sixième session de la Grande Commission Mixte de Coopération entre le Burkina Faso et la République Tunisienne.

Je vous remercie.